



15ème législature

Question N° : 21083	De M. Mounir Belhamiti (La République en Marche - Loire-Atlantique)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > produits dangereux	Tête d'analyse > Tritium dans la Loire	Analyse > Tritium dans la Loire.
Question publiée au JO le : 02/07/2019 Date de changement d'attribution : 17/07/2019 Question retirée le : 20/08/2019 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mounir Belhamiti attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les résultats d'une campagne de mesure citoyenne de la radioactivité réalisée sur le bassin versant de la Loire par l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO) en janvier 2019. L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) établit qu'un niveau de tritium inhabituel a été décelé dans l'eau de la Loire à Saumur (310 becquerels par litre) comparé aux niveaux habituellement relevés (de 3 à 100 Bq/L) depuis dix ans. Il s'agirait du seul relevé supérieur à 60 Bq/L entre décembre 2017 et mai 2019. Il semblerait que la toxicité du tritium n'ait été que peu étudiée et que l'on manque de données quant aux effets cancérigènes de cette substance. Pour autant, cette pollution de l'eau peut inquiéter et l'origine de ce niveau d'hydrogène radioactif à cet endroit de la Loire doit être recherchée au plus vite. Aussi, il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour que les études adéquates soient menées dans les meilleurs délais afin de rassurer les populations.